Première année | N° 18 | Dimanche 29 mai 1864

LE SAUVEUR DES PEUPLES

JOURNAL DU SPIRITISME

PROPAGATEUR DE L'UNITÉ FRATERNELLE

PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES

Bureaux à Bordeaux, cours d'Aquitaine, 57

Dépôts : à Bordeaux, chez les principaux libraires
et à Paris, chez LEDOYEN, libraire, 31, Galerie d'Orléans, Palais-Royal.

DIRECTEUR-GÉRANT : A. LEFRAISE

ABONNEMENTS

Bordeaux.................. 6 fr.
Départements et Algérie.... 7 fr.
Etranger continental........ 10 fr.
Amérique, pays d'outre-mer. 14 fr.

Les abonnements se paient d'avance dans les bureaux ou en mandats sur la poste au nom du directeur-gérant. Ils sont aussi reçus par l'intermédiaire de tous les libraires et directeurs de poste.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an. Les abonnements partent du 1er février. Aux personnes qui s'abonnent dans le courant de l'année on envoie les numéros parus.

Un numéro séparé, pris au bureau, 10 c. ; hors du bureau, 15 c. ; par la poste, 20 c.

AVIS

Les lettres ou envois quelconques non affranchis seront refusés.

Les communications ou articles de fond, envoyés par des collaborateurs bienveillants, seront soumis à l'examen du comité de rédaction et inscrits à tour de rôle, s'il y a lieu de les insérer.

Il sera rendu compte des ouvrages pour ou contre le Spiritisme, lorsque deux exemplaires nous auront été remis.

CHARITÉ
Tu aimeras ton prochain comme toi-même.
(Matthieu, XXII, v. 39.)

FRATERNITÉ UNIVERSELLE
Que tous ne soient qu'un.
(Jean, XVII, v. 21.)

VÉRITÉ
Je suis le chemin, la vérité et la vie.
(Jean, XIV, v. 6.)

SPIRITISME & FRANC-MAÇONNERIE

Nous avons dit, il y a quelque temps, en parlant du Spiritisme et des sociétés de bienfaisance, notamment des sociétés de secours mutuels et de la Franc-Maçonnerie, que nous aurions occasion de revenir sur ces parallèles.

Cette occasion se présente aujourd'hui. Une Revue publiée à Paris, sous le titre : *Journal des Initiés aux principes et à l'œuvre de la Franc-Maçonnerie universelle*, sous la signature de M. Riche-Gardon, son directeur, relève l'article que le *Sauveur des Peuples* a publié dans son numéro du 10 avril dernier, et, tout en rendant hommage à notre bonne foi et à notre langage sympathique pour la Franc-Maçonnerie, nous accuse d'avoir une idée fausse de cette institution et de donner à cette idée une publicité regrettable.

Notre honorable contradicteur, qui, avec raison, a reconnu en nous un membre de la grande famille, craint que notre déclaration ne soit regardée comme un dénigrement gratuit de l'œuvre maçonnique. Nous nous empressons de le détourner de cette pensée fâcheuse, résultant d'une fausse appréciation de nos sentiments.

Quel est le but de la Franc-Maçonnerie?

N'est-ce pas l'application de ce précepte du Divin Maître : *Fais à autrui ce que tu voudrais qu'il fît pour toi-même.* C'est là le résumé des préceptes de la Franc-Maçonnerie, mais seulement appliqués à notre monde terrestre, préceptes puisés dans l'Evangile, dont la pratique amène les hommes à la *fraternité universelle,* but que poursuit aussi le Spiritisme, qui, lui, en étend l'application au-delà de la tombe, devant laquelle s'arrêtent les œuvres de la Franc-Maçonnerie.

Pour examiner avec plus de fruit les enseignements de l'une et de l'autre doctrine, nous allons placer sous les yeux de nos lecteurs les préceptes détaillés dont se compose le *Code maçonnique.* Nous avons l'assurance que tous les spirites qui les ignorent les accueilleront avec sympathie, car ils ne diffèrent en rien, dans la limite plus haut indiquée, de ceux dictés par la nouvelle révélation.

CODE MAÇONNIQUE

Adore le G.·. A.·. de l'U.·.

Aime ton prochain ; ne fais point le mal ; fais le bien et laisse parler les hommes.

Le vrai culte du G.·. A.·. consiste dans les bonnes œuvres.

Fais donc le bien pour l'amour du bien lui-même.

Tiens toujours ton âme assez pure pour paraître dignement devant le G.·. A.·. de l'U.·., qui est Dieu.

Aime les bons; plains les faibles, fuis les méchants, mais ne hais personne.

Parle sobrement avec les grands, prudemment avec tes égaux, sincèrement avec tes amis, tendrement avec les pauvres.

Ne flatte point ton frère, c'est une trahison; si ton frère te flatte, crains qu'il ne te corrompe; écoute toujours la voix de ta conscience.

Sois le père des pauvres; chaque soupir que ta dureté leur arrachera augmentera le nombre des malédictions qui tomberont sur ta tête.

Respecte l'étranger voyageur, aide-le; sa personne est sacrée pour toi; évite les querelles, préviens les insultes, mets toujours la raison de ton côté.

Respecte les femmes, n'abuse jamais de leur faiblesse et meurs plutôt que de les déshonorer.

Si le G.·. A.·. de l'U.·. te donne un fils, remercie-le, mais tremble sur le dépôt qu'il te confie; sois pour cet enfant l'image de la Divinité.

Fais que jusqu'à dix ans il te craigne; que jusqu'à vingt ans il t'aime; que jusqu'à la mort il te respecte.

Jusqu'à dix ans sois son maître, jusqu'à vingt ans son père, jusqu'à la mort sois son ami.

Pense à lui donner de bons principes plutôt que de belles manières; qu'il te doive une doctrine éclairée plutôt qu'une frivole élégance; fais-le honnête homme plutôt qu'habile homme.

Si tu rougis de ton état, c'est orgueil; songe que ce n'est pas ta place qui t'honore ou te dégrade, mais bien la façon dont tu l'exerces.

Lis et profite; vois et imite; réfléchis et travaille; rapporte tout à l'utilité de tes frères, c'est travailler pour toi-même; sois content partout, de tout et avec tout.

Réjouis-toi de la justice; courrouce-toi contre l'iniquité, souffre sans te plaindre.

Ne juge point légèrement les actions des hommes; ne blâme point et loue encore moins; c'est au G.·. A.·. de l'U.·. qui sonde les cœurs, à apprécier son ouvrage.

A. LEFRAISE, R.·. C.·.

(A continuer.)

DE L'INFAILLIBILITÉ DE L'ÉGLISE

« *Ego sum veritas* : » Je suis la Vérité, a dit le Christ.

Or, le Christ est représenté sur la terre par l'Église romaine, qui a été instituée pour être l'écho du Divin Maître;

Donc l'Église, tenant la Vérité d'une telle source, doit être infaillible.

Tel est l'argument principal sur lequel est établi le grand principe, la base fondamentale de l'Église romaine qui, ne pouvant plus prouver de nos jours, comme autrefois, par les arrêts décisifs de la Sainte-Inquisition, la vérité de sa doctrine sur ce point, se voit réduite à la défendre dans ses chaires, devant le tribunal de la raison humaine qui la repoussait déjà d'une manière victorieuse, quoique faillible elle-même, mais qui, aujourd'hui, appuyée qu'elle est d'une manière solide sur les révélations d'outre-tombe, réduit à néant les arguments qui forment la base de ce dogme suranné qui n'est plus qu'une prétentieuse hypothèse.

Messieurs les prédicateurs et professeurs de théologie prennent texte de cette prétendue vérité pour attaquer le Protestantisme qui, ayant le premier introduit le droit d'examen dans les choses de la religion, a été aussi le premier à découvrir le mal fondé de cette prétention et à la combattre.

Tout d'abord, messieurs les docteurs en théologie romaine présentent à l'appui de leur prétention le tableau de leur unité, qui est le caractère distinctif de la Vérité, en opposition avec la diversité des opinions émises par les différentes sectes protestantes, résultant du libre examen et de l'interprétation individuelle des Écritures; et de cette unité apparente, de convention plutôt que de foi, ils concluent à l'infaillibilité de l'Église.

Or, si vous avez assisté quelquefois à une leçon sur l'*infaillibilité de l'Église* (ce que vous pouvez faire en ce moment, si vous le voulez), vous entendrez le professeur vous dire à propos de ce que l'on entend par l'*Église*, que ce n'est pas le lieu de traiter cette question, qu'il réserve pour un autre moment. Selon nous c'est une erreur; car, puisqu'on nous dit que c'est l'*Église* qui est l'unique dépositaire de la Vérité, il est urgent que nous sachions ce que c'est que l'Église, pour que nous apprenions où nous devons trouver la Vérité. Jusqu'à sa définition bien exacte, bien complète, l'Église n'est qu'un mot qui ne réveille aucune idée, et il est dangereux de courir après la Vérité qui ne repose que sur un mot; les esprits simples et droits qui voudraient se livrer à sa recherche pourraient être attirés par toute espèce de secte hétérodoxe qui voudrait se parer de cette dénomination. Si un homme altéré vous demande où il pourra étancher sa soif, et que vous lui disiez : Allez à la source, sans lui indiquer où elle se trouve, et là vous prendrez un breuvage tout composé qui étanchera votre soif, il vous demandera d'abord où se trouve la source; et pour qu'il ait confiance en ce que vous lui dites, vous lui indiquerez la composition du breuvage bienfaisant. Pourquoi ne pas faire de même?

Si le professeur renvoie la définition à un autre moment, c'est sans doute parce qu'elle lui serait embarrassante s'il la donnait en ce moment inopportun.

Vous lui entendrez dire que, pour qu'une vérité soit solidement établie, il faut qu'elle repose sur un principe, et que ce n'est pas dans le Protestantisme, par exemple, qu'on rencontrera le principe de l'unité, qui règne dans l'Église romaine, puisque le premier repose essentiellement sur la raison individuelle, variable et par conséquent faillible, tandis que l'Église repose depuis dix-huit siècles sur la Vérité immuable dont le dépôt lui a été confié. Et alors le professeur vous présentera cet argument irréfutable : « Quelle que soit votre habileté, la droiture de votre logique, les conséquences que vous tirerez de vos prémisses n'auront aucune valeur, si vous les avez tirées d'un principe vicieux. » Il ajoutera peut-être, à l'exemple de M. Delaporte, cette comparaison imagée :

« Supposez un navire dont la boussole sur laquelle le capitaine doit se fonder pour diriger sa marche, se trouve, par un accident quelconque, avoir l'aiguille dirigée vers le Midi au lieu de l'être vers le pôle Nord ; qu'arrivera-t-il? Il arrivera que, malgré toute l'expérience du capitaine et toute la rigueur et la justesse des calculs qu'il pourra faire, plus le navire sera fin voilier plus rapidement il s'éloignera de sa route véritable. Il en est de même de tout système qui ne repose pas sur un principe stable et fixe ; ceux qui se fondent sur une autre base tirent des conséquences très justes d'un principe faux, et alors meilleurs logiciens ils sont, plus ils s'éloignent du but qu'ils se proposaient d'atteindre. »

Tout, dans le raisonnement comme dans la marche du navire, dépend donc de la Vérité du principe sur lequel on s'appuie.

Nous sommes, à cet égard, parfaitement d'accord avec M. le Professeur de dogme.

Or, recherchons où se trouve le principe vrai.

(A continuer). A. Lefraise.

COMMUNICATIONS SPIRITES

MARGUERITE.

Dans un groupe où l'on venait d'appeler les Esprits souffrants, l'un des médiums, Mme Collignon, après avoir tracé plusieurs lignes courbes, comme un paraphe prétentieux au milieu duquel l'esprit qui se manifestait fit écrire ce nom: Marguerite, pensait avoir affaire à un esprit léger qu'il se disposait à renvoyer, lorsqu'il reçut la communication suivante :

« Il y avait un pré vert, vert..... comme une émeraude taillée à facettes; car il brillait au soleil, émaillé qu'il était par les fleurs printannières qui s'épanouissaient au milieu de l'herbe. Parmi toutes ces fleurs, une avait plus d'éclat que les autres; elle était blanche, blanche comme la pure vapeur qui monte du lac, quand le soleil se lève à l'horizon. L'extrémité de ses pétales délicats était rosée, comme si un rayon du soleil était venu se fixer dessus; ses pistils, réunis en faisceau, lui formaient une couronne d'or.

« Oh! qu'elle était belle! qu'elle était gracieuse, quand la brise du soir la balançait mollement! qu'elle était fière, quand la rosée perlait dans son calice et que le soleil s'y venait mirer! Elle était heureuse.... et pourtant, un noir souci germait au fond de son cœur : elle était ambitieuse. — Si charmante, vivre ignorée, mêlée à la multitude des bluets, des coquelicots, des boutons d'or, qui croissent autour d'elle, souvent la dépassent et la couvrent de leur ombre! Quelle triste destinée! que ne puis-je, comme ces fleurs odorantes que l'on amasse dans les parterres, captiver les regards, attirer l'admiration! Que ne puis-je enivrer de mes parfums, comme je charmerais de ma vue, que ne puis-je!.....

« Un jour, un amateur passe dans le pré. La marguerite gracieuse élevait sa tête délicate pour attirer ses regards.... hélas! Il la vit!

« Cette petite fleur parait plus fraîche, plus précieuse que ses compagnes; il faut que je l'étudie.... et sa main s'abaisse vers la pauvrette, la détache de sa tige, la porte vers ses yeux, et pour constater toute sa beauté, compter les pétales nombreux qui la parent, une à une, il arrache ces petites feuilles blanches marquées de rose, dont elle était si fière; avec un instrument pointu, il lui déchire le cœur pour séparer ses pistils, juger de leur longueur, de leur forme..... Et rejette la pauvre mutilée, pantelante, au milieu de ses compagnes qui s'écartent avec mépris pour ne pas être souillées de son contact! »

« La pauvre Marguerite, c'est moi; les malheurs de la fleur des prés, je les ai éprouvés. Simple, charmante, mais ambitieuse, j'ai

voulu être admirée et j'ai subi le sort de toute fleur qu'on arrache à sa tige.

« Non, je ne suis pas un esprit léger; je suis esprit repentant. Je souffre du passé, j'espère dans l'avenir et compte sur l'appui de ceux qui comprennent la valeur de la prière sincère, appliquée à la charité.

« Si j'ai attiré l'attention, c'est que j'avais besoin de parler; ne m'en veuillez donc pas. Hélas! l'ambition et l'orgueil ne sont peut-être pas encore assez éteints en moi. Le désir de me mettre en évidence m'a poussée. Priez pour moi, priez pour que je sois humble de cœur, et que le bon Dieu vous rende ce que j'espère obtenir de vous.

« MARGUERITE. »

L'un de nos amis, médium écrivain, voulut au début de sa médiumnité avoir une preuve convaincante de sa faculté, à laquelle il n'ajoutait pas foi. L'esprit de Lamennais s'était manifesté à lui quelques jours auparavant et lui avait dit qu'il voulait le convaincre. L'évocation fut faite ; en voici le résultat :

ÉVOCATION. — Je suis là ; que voulez-vous ?

D. Vous m'avez dit il y a quelques jours que vous vouliez me convaincre que ma pensée n'entrait en rien dans les choses que j'écrivais. — Voulez-vous m'en donner la preuve, ainsi que vous vous le proposiez?

R. Je le veux bien. Ecrivez :

Quand le monde fut créé, que se passa-t-il ?

L'homme et la femme placés dans le jardin d'Eden, appelé aussi Paradis terrestre, voulurent connaître le bien et le mal. Ils succombèrent à cette tentation que Dieu leur envoya pour éprouver leur force morale. C'est ce que la religion a travesti sous la forme du serpent. Vous avez lu cette explication judicieuse et vraie dans les conférences du père Lacordaire, mon ancien collègue. (Ce génie sublime avait devancé son temps.) Le premier dans l'Église il a compris et a osé expliquer l'influence qu'exerce le monde invisible des Esprits sur les Esprits incarnés. Continuez à le lire, vous y trouverez sans cesse cette pensée dont son esprit était plein, le commerce habituel des esprits des morts avec les esprits incarnés. Laissez vos prédicateurs, maigres d'arguments, déblatérer contre le Spiritisme ; écoutez-les, si vous voulez, pour peser les doctrines contraires qu'ils émettent, pour les discuter entre vous, spirites sérieux, hommes de bonne volonté, mais laissez-les, laissez-les marcher, ces aveugles de la raison, ils tomberont d'eux-mêmes sous leurs propres arguments, comme l'enfant, soutenu jusque-là par des lanières qui semblaient encore solides à sa nourrice et qui se sont rompues au moment où elle les croyait indestructibles.

D. Mais il me semble que nous nous écartons du sujet que vous aviez commencé à me dicter ?

R. Oui, c'est vrai, passez-moi cette petite digression et revenons à notre sujet. Je disais donc que la fable du serpent a été inventée pour frapper d'une manière plus certaine la foi des gens du temps. Mais aujourd'hui, vous n'avez plus besoin de fables pour vous éclairer. Le Spiritisme vous initie à tous ces mystères qui ont fait leur temps. Croyez à ses sublimes enseignements.....

D. Je prie mon esprit familier de me dire si c'est bien l'esprit de Lamennais qui me fait écrire.

R. Oui, c'est bien lui.

D. Pourquoi donc changer encore le sujet que vous aviez commencé de traiter?

R. Vous êtes bien impatient, mon cher monsieur, vous me coupez la parole au milieu d'une phrase, ce n'est pas poli. Mais je vous le passe, revenons à notre sujet. Oui, dis-je, croyez à ses sublimes enseignements : c'est par lui que votre terre se transformera, que vous arriverez à la fin dernière, la vie éternelle et heureuse.

Si Adam fut induit en erreur par sa femme (n'est-ce pas toujours ainsi que les choses se passent chez vous), c'est que la femme, curieuse de sa nature....

Cette dictée est interrompue par le médium, pour des occupations étrangères. Elle ne fut reprise que six heures après. Le médium au milieu de la nuit, poursuivi par le besoin d'écrire, se leva et aussitôt qu'il mit le crayon sur le papier reprit sa phrase interrompue :

...... voulut se décharger sur son mari d'une partie du péché de désobéissance. Or, le mari manquant du courage qu'il aurait dû avoir, consentit à partager avec sa femme, la responsabilité du péché, responsabilité sous laquelle la femme cherchait elle-même à s'abriter. Que conclure donc de la fable du serpent, si ce n'est que la femme, poussée par un mauvais esprit, au lieu de résister à ses suggestions, entraîna son mari, ce pauvre Adam, à la désobéissance. Enfin, il faudrait, si nous devions toujours donner une forme matérielle aux pensées, dire alors que c'est la femme elle-même qui fut le serpent, puisque c'est elle qui servit d'instrument à l'esprit du mal pour formuler sa coupable suggestion.

Que pensez-vous de ce raisonnement? Ne le trouvez-vous de la plus rigoureuse justesse? — Vous croyez que c'est une simple argutie d'ergoteur. — Détrompez-vous.

Vous dites, partant des principes admis par les spirites : « Puisque les Esprits, bons ou mauvais, ont la faculté de prendre telle apparence qu'il leur plaît, pourquoi l'esprit du mal n'aurait-il pas pu prendre la figure du serpent? »

Votre raisonnement est très juste, et certes l'esprit du mal pouvait très bien prendre cette forme aussi bien que celle de la colombe, et c'est là ce qui vous prouve que le serpent est un être apocryphe, car on le pose comme ayant séduit la femme. Croyez-vous donc que l'esprit du mal, *plus rusé que tous les êtres vivants*, dit la Genèse, eût été prendre la figure la plus repoussante, celle qui pouvait le plus effrayer la femme pour la séduire? Pourquoi n'aurait-il pas pris plutôt la figure de la colombe ou de l'agneau?

Il faut donc conclure par cet argument sans réplique.

La femme n'a pas vu de serpent dont elle aurait eu peur et par lequel elle se serait laissée moins séduire que par la colombe ou l'agneau. L'esprit du mal savait ou devait savoir qu'il aurait mieux réussi sous ces dernières formes que sous la première; il ne l'a pas prise, il ne pouvait prendre celle du serpent pour séduire. D'où il résulte que le mauvais esprit s'est manifesté à la femme, non d'une manière matérielle, mais en lui suggérant une pensée d'Esprit à Esprit ; la première femme et le premier homme avaient, comme vous, leur libre arbitre, qui leur permettait d'écouter ou de repousser les conseils de l'Esprit du mal ; ils ont préféré abandonner la voie de l'obéissance à Dieu pour obéir au mauvais esprit ; de là, leur chute.

LAMENNAIS.

Nous avons reçu, il y a quelque temps, le procès-verbal d'une séance de manifestations médianimiques, produites par le médium Hillaire, cultivateur, demeurant au lieu dit les Vignes, commune de Sonnac, canton de Matha (Charente-Inférieure.) A cette séance assistaient un assez grand nombre de personnes, parmi lesquelles se trouvaient le maire de la commune et quelques autres personnes notables de la localité ou des environs.

Nous reproduisons, sans y apporter aucune modification, pour lui laisser son cachet d'authenticité, le procès-verbal en question :

« L'an mil huit cent soixante-quatre, le trois avril, vers les neuf heures du soir, le médium Hillaire, donnant une séance de spiritisme promise par les Esprits le même jour à six heures de

relevée, aux Vignes, commune de Sonnac, se sont passés les faits suivants :

« Le médium commença à chanter deux cantiques spirites qui lui ont été dictés par les Esprits, la veille de Noël. Après un moment de repos, les Esprits sont entrés en communication avec lui, et la première communication a été celle-ci :

« Mon cher neveu, je viens te faire connaître réellement la cause des faits qui se sont passés chez ta cousine, au sujet des coups frappés ; c'est moi qui me manifeste, pour qu'elle comprenne sa faculté ; ainsi, dis-lui, par l'intermédiaire d'une lettre, qu'elle se mette en communication avec moi. Je lui dirai la cause des craquements et des coups frappés chez elle. Cher Alexandre ! dis-lui que c'est moi qui me promets de l'assister ; ainsi, sois fervent, je t'admets comme fervent adepte du Spiritisme.

« Sur une feuille séparée de la première, fut écrite la communication suivante : « Mais quant à ta femme, elle ne croit pas que ce soit une cause de désaccord entre vous deux, car Dieu donne à chacun ses droits ; il te favorise aujourd'hui, sois sans orgueil, cher neveu.

« Ton oncle, GABORIT.
« Et ta tante, BOISSELLIER.

« Après cette dernière communication, le médium, fortement agité, demeura un moment en proie à des souffrances qui paraissaient très vives, puis il recommença à écrire ce qui suit :

« Bien cher fils, toi qui doutes encore, si je pouvais te parler de certains petits faits qui se sont passés entre ton frère, toi et moi, tu croirais en ma présence, bien que cependant tu ne sois pas de ces incrédules prononcés. Je suis ton père, rappelle-toi ma mort ; c'est une échauffure qui a été la cause de la maladie qui m'a conduit devant notre Maître. Ainsi, rappelle-toi ce que j'étais pour toi de mon vivant, je faisais ce que mon rang ne me permettait pas ; mais bah ! Dieu m'en tient compte, seulement j'ai été trop près de mes intérêts, moi aussi ; tâchez d'être charitables, cher Bergeron, Dieu voit tout et sait ce que vous faites. Pour peu vous êtes sur cette terre, ainsi sois croyant, et ta bonne mère aussi, ainsi que ta femme. Vos petits enfants sont mieux placés que moi.

« Ton père et beau-père, Jean-Baptiste VINCENT,
« Et BERGERON, ton père.

« Après ces faits, le médium tomba dans le sommeil magnétique et regarda fixement du côté de M. Bergeron fils, auquel la communication précédente était adressée ; il sembla considérer un esprit et écrivit ce qui suit : Un Esprit, maigre de figure, avec une veste couleur marron foncé, peu grand, âgé de 65 ans ; il se dit être Bergeron, mort chez Pommier.

« Signé : HILLAIRE et DELMAS.

« Le médium resta ensuite un moment en extase et se réveilla peu après.

« Une chose très remarquable s'est passée après le réveil ; comme l'on ne pouvait pas lire les communications obtenues, le médium y fit des rectifications, que les Spirites présents à la séance le savent incapable d'opérer avec sa seule intelligence.

« Le soussigné Boissellier (Alexandre-Léon), agent-voyer à Matha (Charente-Inférieure), certifie que la communication signée Gaborit et Boissellier avait été demandée mentalement par lui. De plus, il fait remarquer que les faits y relatés se sont passés à plus de 80 kilomètres des Vignes, lieu de la séance, et que le médium en ignorait complétement l'existence. En outre, le médium étant endormi, poussait de mon côté la communication qui m'était adressée. M. Berthelot la prit ; il la lui sortit des mains et la remit devant moi ; M. Vincent, croyant que c'était pour lui, la prit à son tour ; il la lui arracha vivement et la remit sur la table, devant moi. A. BOISSELLIER.

« Le soussigné Bergeron fils, atteste que la communication signée Jean-Baptiste Vincent et Bergeron père avait été demandée mentalement par lui ; il reconnaît, en outre, que les particularités relatives à la maladie qui a causé la mort de son père, ainsi qu'à son âge et au lieu de son décès, sont très exacts. (Le médium n'a jamais connu le décédé).

« BERGERON.

« Étaient présents : MM. Vincent, maire de Sonnac ; Boissellier, agent-voyer à Matha ; Berthelot, à Sonnac ; Vitet, propriétaire à Matha ; Jean-Baptiste Vincent, Pierre Texereau, Pierre Tricot et MM. Hillaire, Vitet, Bergeron, Ballanger mère et fille, les deux fils Vitet et Mlle A..... »

VARIETÉS

Nous avons reproduit, il y a quelque temps, une partie d'un sermon prononcé par M. Martin-Paschoud, pasteur protestant à Paris, dans lequel, parlant de l'éducation de la jeunesse, il manifestait l'opinion que l'enseignement devait être plutôt confié à des laïques qu'à des prêtres.

Les faits viennent donner raison à l'opinion de M. Paschoud ; la statistique judiciaire que nous avons sous les yeux en est une preuve.

On lit dans la *Gironde* du 27 mai :

Une polémique s'étant engagée entre l'*Opinion Nationale* et la *Gazette de France* sur les avantages comparatifs de l'enseignement primaire, suivant qu'il est donné par des religieux ou des laïques, et la moralité des instituteurs congréganistes et civils, l'*Opinion Nationale* a dressé, d'après les chiffres fournis par le dernier *Exposé de la situation de l'Empire*, l'instructif tableau qu'on va lire :

« Pendant une période de 30 mois, dit-elle, — du 1er janvier 1861 au 1er juillet 1863, — sur 37,874 écoles primaires publiques, il y a eu 244 condamnations judiciaires prononcées contre des maîtres appartenant à ces écoles.

Ces condamnations se répartissent ainsi qu'il suit :

Écoles laïques au nombre de 34,873.	*Écoles congréganistes au nombre de 3,531.*
80 condamnations pour délits.	**22 condamnations pour délits.**
19 condamnations pour crimes.	**23 condamnations pour crimes.**
99 condamnations sur 34,873 écoles.	**45 condamnations sur 3,531 écoles.**

Ce qui donne les rapports suivants :

1 condamnation par 352 écoles laïques.	**1 condamnation par 64 écoles congréganistes, soit *cinq fois et demie plus*.**
1 crime par 1,835 écoles laïques.	**1 crime par 153 écoles congréganistes, soit environ *douze fois plus*.**
1 délit par 435 écoles laïques.	**1 délit par 160 écoles congréganistes, soit près de *trois fois plus*.**

NOUVEAU MOYEN D'ÉCHAPPER A L'ENFER ÉTERNEL. — On lit dans le même journal :

« Deux prêtres catholiques, à Munster (Prusse), ont établi une singulière loterie. Les gagnants ont droit à des messes pour le repos de leurs âmes après la mort. Le procureur général les a traduits devant la justice pour avoir entrepris une loterie sans autorisation. Mais le tribunal les a acquittés, quoiqu'il ait été prouvé que l'affaire leur a rapporté 4,000 thalers (15,000 fr.). »

AVIS

De nombreuses demandes de la brochure que nous avons annoncée, contenant les communications : l'*Éducation maternelle* et le *Corps et l'Esprit*, nous parviennent chaque jour.

Il en est pris note au fur et à mesure de leur arrivée, et la brochure sera expédiée, aux personnes qui en font la demande, aussitôt que l'impression en sera terminée, ce qui aura lieu à la fin de la semaine prochaine au plus tard.

Prix : 50 cent. ; — par la poste : 60 cent.

Pour tous les articles non signés :
Le Directeur-Gérant : A. LEFRAISE.

BORDEAUX. — Imprimerie A.-R. CHAYNES, cours d'Aquitaine, 57.